

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 30 septembre 2026**

Rapport de la Commission Finances

Préavis No 10-2026 Demande de crédit d'investissement pour l'installation d'écrans dans les salles de classe du Martinet

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission composée de Mesdames Anne-Laure Berger, Diane Sutter, Virginie Burnier et Anne Guisolan, Messieurs Rolf Keller, Christian Scaiola et Jean-Michel Dufour s'est réunie le mercredi 2 septembre 2026 à Rolle (bureaux d'Enjeu).

Mesdames Mery Sylvie, Natacha Jaquier et Marinella Page, membres du Codir, étaient présentes à notre réunion.

Pour prendre position, nous avons examiné le préavis mentionné reçu le 27 août qui nous a également été présenté dans le détail. Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour la transparence des explications reçues.

Préambule

Le préavis sollicite un crédit d'investissement de CHF 249'000.– TTC afin de remplacer les installations d'affichage numérique de type « tableaux-beamers », mises en service dès 2012 au Collège du Martinet, et d'équiper les salles qui ne disposent pas encore d'un affichage numérique. **Ce préavis concerne également le remplacement des tableaux noirs.**

Le bâtiment F, déjà équipé conformément aux standards cantonaux, n'est pas concerné.

Le projet répond à quatre objectifs complémentaires : remplacer des équipements en fin de vie, devenus difficiles à entretenir ; garantir une qualité d'affichage conforme aux exigences actuelles ; supprimer les disparités entre les salles ; et assurer une continuité pédagogique dans l'usage des outils numériques durant toute la scolarité obligatoire.

Cadre cantonal et financement

La décision cantonale n° 184 fixe les exigences minimales applicables à l'affichage numérique frontal. Elle prévoit notamment une diagonale de 84 à 86 pouces, au moins deux entrées HDMI et une sortie audio. Le montant de CHF 2'500.– par local constitue un plafond de coût dans le dispositif cantonal et non une subvention versée à l'Association.

Le Comité de direction a confirmé hors séance qu'aucun remboursement cantonal ne sera accordé sur le crédit de CHF 249'000.–. Les écrans et les installations complémentaires constituent des équipements de salles de classe à la charge des communes, respectivement de l'Association.

Périmètre et configurations retenues

Un audit a été effectué salle par salle. Il a permis de définir cinq configurations, adaptées à l'installation existante et aux contraintes de chaque local :

Solution	Configuration	Locaux	Total HT
A	Adaptation sur le châssis existant	46	CHF 151'800.–
B	Nouveau système complet, avec évacuation du tableau noir	6	CHF 28'200.–
C	Solution mobile sur roulettes avec volets d'écriture	4	CHF 15'400.–
D	Écran seul sur colonne pour salles informatiques	2	CHF 5'300.–
E	Nouveau système complet sans démontage préalable	7	CHF 29'400.–

Le détail transmis après la séance clarifie la composition et le prix de chaque variante. L'écran tactile coûte CHF 1'350.– par unité. Les écarts entre solutions résultent des volets d'écriture, porte-stylos, pièces d'adaptation, supports, châssis réglables, pieds à roulettes, démontages, évacuations, montage, mise en service et tests nécessaires selon les salles.

Qualité, usage et maintenance

- Les écrans retenus répondent aux exigences techniques cantonales. Leur prix de CHF 1'350.– ne traduit pas une qualité inférieure au plafond cantonal de CHF 2'500.–.
- La garantie des écrans est de huit ans, conformément aux conditions négociées par le Canton.
- Le fournisseur retenu assure déjà le suivi des installations actuelles du Martinet. Selon les informations reçues, ses interventions sont rapides.
- Aucun kit de petit matériel n'est compris. Les classes adaptées disposent en principe déjà du matériel nécessaire ; les éventuels compléments pour de nouvelles installations pourront être commandés dans le budget annuel.

Remarques générales

Notre commission relève favorablement que la solution privilégiée réutilise les structures existantes dans une large part des locaux. Cette approche réduit les coûts de démontage.

L'écran retenu est un écran tactile 86", 4K Ultra HD (3840 × 2160), avec une bonne luminosité de 450 cd/m². Au prix de CHF 1'350.–, notre commission relève que son prix est compétitif, surtout avec une garantie de 8 ans.

Le détail fourni par le Comité de direction permet désormais de comprendre les différences de prix entre les solutions et de relier les montants aux contraintes concrètes des salles. Notre commission relève que le préavis aurait dû être mieux structuré et expliqué dès le départ afin d'assurer une prise en compte rapide par le Conseil Intercommunal.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission, à l'unanimité, recommande d'accepter, le préavis no 10-2026 et ses conclusions à savoir :

- D'adopter le préavis N°10-2026 Demande de crédit d'investissement pour l'installation d'écrans dans les salles de classe du Martinet
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'investissement de CHF 249'000.-TTC
- D'autoriser le Comité de Direction à recourir à l'emprunt pour financer cet investissement.

Rolle, le 8 septembre 2026

Rolf Keller, Président

Anne-Laure Berger

Diane Sutter



Anne Guisolan

Virginie Burnier

Christian Scaiola

Jean-Michel Dufour

Détail des prix et des solutions

Préavis n° 10-2026 – Installation d'écrans dans les salles de classe du Martinet

Configuration	Solution A	Solution B	Solution C	Solution D	Solution E
Description	Modification en gardant le châssis existant (salles déjà équipées d'une solution avec beamer)	Installation d'un nouveau système complet avec démontage et évacuation de l'ancien (classes équipées de tableaux noirs)	Solution complète sur roulettes (écran mobile avec volets d'écriture)	Écran seul sur colonne (salles informatiques)	Installation d'un nouveau système complet sans démontage (salles sans installation préalable)
Nombre de locaux à équiper	46	6	4	2	7

Les solutions correspondent aux différentes configurations rencontrées dans les salles et aux adaptations nécessaires pour installer les nouveaux écrans.

Détail des prix par solution

Élément	Solution A	Solution B	Solution C	Solution D	Solution E
Écran tactile	1'350.–	1'350.–	1'350.–	1'350.–	1'350.–
Paire de volets	750.–	750.–	750.–	–	750.–
Porte-stylos	150.–	150.–	150.–	–	150.–
Démontage tableau blanc et évacuation	250.–	–	–	–	–
Pièce d'adaptation	300.–	–	–	300.–	–
Montage, installation, mise en service et tests	500.–	500.–	400.–	500.–	400.–
Châssis réglable en hauteur	–	1'050.–	–	–	1'050.–
Support	–	500.–	–	500.–	500.–
Démontage et évacuation tableau noir	–	400.–	–	–	–
Pied à roulettes	–	–	1'200.–	–	–
Prix individuel par solution	3'300.–	4'700.–	3'850.–	2'650.–	4'200.–
Total HT par solution	151'800.–	28'200.–	15'400.–	5'300.–	29'400.–

Montants détaillés des différentes configurations prévues dans le cadre du préavis n° 10-2026.